Bilan intermédiaire Charte communale de l'environnement

Mairie d'ORNEX

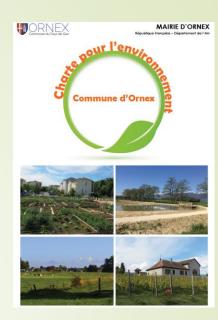
Conseil municipal du 17 février 2020

Préambule

- En 2005, l'environnement est placé au plus haut niveau du droit français avec l'adoption d'une charte de l'environnement adossée à la Constitution.
- ► Face aux dangers pour notre planète et pour l'humanité que constituent les changements climatiques, la disparition de la biodiversité, la raréfaction des ressources naturelles, les pollutions et globalement, la dégradation de l'environnement.
- Les collectivités ont la mission de rédiger des documents d'urbanisme qui visent à la protection des milieux naturels, au respect des corridors écologiques, et qui permettent d'avoir une approche environnementale de l'urbanisme.
- La charte d'Ornex a l'ambition de mettre en œuvre des projets réalisables et concrets, améliorant la qualité de vie des habitants.

Et pour ORNEX...

- La charte de l'environnement :
 - Création du COPIL le 11 décembre 2017
 - Rédaction par groupes en fonction des thèmes avec le COPIL
 - Présentation et validation par le Conseil Municipal le 14 mai 2018



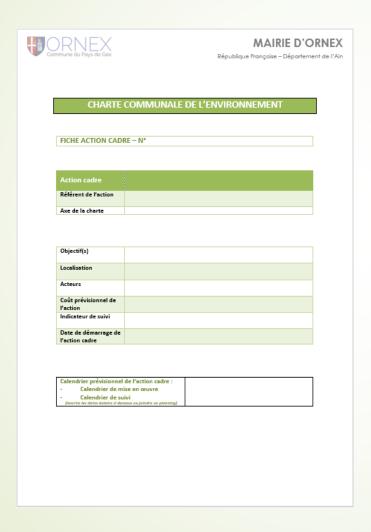
- Les actions de la Charte pour l'environnement de la commune d'Ornex se déclinent en 6 axes :
 - 1 Promouvoir la sobriété énergétique et lutter contre les changements climatiques
 - 2 Diversifier l'offre de mobilité
 - 3 Préserver les ressources naturelles
 - 4 Protéger la biodiversité
 - 5 Conjuguer environnement et santé
 - 6 Communication

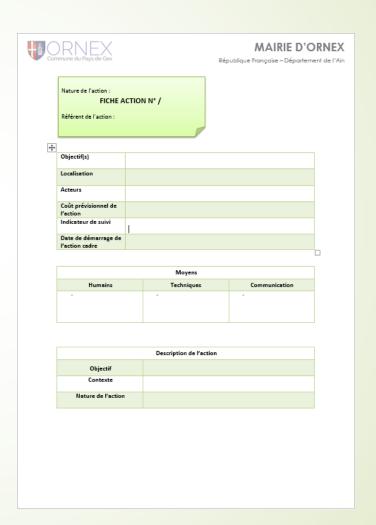
Présentation de la méthodologie

Groupes de travail

- Les actions sont portées par des groupes de travail créés au sein des services de la collectivité. Les agents sont ainsi impliqués et seront formés pour mettre en œuvre les actions :
 - Transport accessibilité > Pilote : Pierre HERVIEU
 - Economie / Marché > Pilote : Nesrin ERDAS ARIK
 - Tri des déchets > Pilote : Isabelle SALOMEZ
 - Biodiversité > Pilote : Victoria DA SILVA
 - Dépôts sauvages > Pilote : Alexis DEZ
 - Environnement santé > Pilote : Bruno VANDEVOORDE
 - Rédaction de la charte > Pilote : Isabelle GOUDET

Trames Fiche action cadre / fiche action





Trame BILAN



7 actions cadres actuellement en cours

- Fiche action cadre N°1: Tri des déchets
- Fiche action cadre N°2 : Renforcer le corridor écologique et les espaces naturels
- ► Fiche action cadre N°3 : Gestion différentiée des espaces verts
- Fiche action cadre N°4: Sensibilisation au respect de la biodiversité
- Fiche action cadre N°5 : Favoriser la sobriété énergétique
- ► Fiche action cadre N°6 : Préserver les ressources naturelles
- Fiche action cadre N°7: Favoriser les mobilités douces

Actions

- Fiche action cadre N°1 : <u>Tri des déchets</u>
 - Réduction des ordures ménagères
- Fiche action cadre N°2: Renforcer le corridor écologique et les espaces naturels
 - Terrain BMX Pré Rugue Mares
- Fiche action cadre N°3: Gestion différentiée des espaces verts
 - Plan de fauchage raisonné Prairies naturelles Cimetière
- Fiche action cadre N°4: <u>Sensibilisation au respect de la biodiversité</u>
 - Animations nature Plantation arbres
- Fiche action cadre N°5: <u>Favoriser la sobriété énergétique</u>
 - Extinction nocturne Pose panneaux photovoltaïques
- Fiche action cadre N°6: <u>Préserver les ressources naturelles</u>
 - Compostage école des bois Récupérateur d'eau de pluie
- Fiche action cadre N°7 : <u>Favoriser les mobilités douces</u>
 - Développer les Pistes cyclables Achat de vélos pour le personnel communal borne de recharge VE

Pré Rugue 1/2 – Fiche action

- La commune souhaite valoriser les aménagements afin de sensibiliser au maximum les habitants, y compris les scolaires. Pour cela il est proposé:
- la création de mares,
- la plantation d'un verger conservatoire,
- le renforcement voire l'implantation de haies,
- la pose de nichoirs à chouette chevêche,
- la mise en place d'aménagements à vocation pédagogique.

Pré Rugue 2/2 – Bilan d'exécution

Entre 2017 et 2019, l'ensemble des travaux d'aménagement ont été réalisés :

28 arbres fruitiers ont été plantés.

En 2020, il restera à mettre en place les outils pédagogiques.







Mares 1/2 – Fiche action

Objectif(s)	L'objectif des travaux est de permettre à la lumière d'accéder plus facilement à la mare et de creuser des petites sur-profondeurs afin de favoriser la reproduction de la Grenouille agile et/ou du Sonneur à ventre jaune.
Localisation	Mares Bois d'ORNEX
Acteurs	Agglo du Pays de GEX
Coût prévisionnel de l'action	0 euro
Indicateur de suivi	Nombre de m²
Date de démarrage de l'action	AOUT & DECEMBRE 2019

Mares 2/2 – Bilan d'exécution

Les travaux ont été réalisés en août 2019 en raison de la période estivale.







Plan de fauchage raisonné 1/2 - Fiche action

Dans le cadre de sa charte de l'environnement, la commune d'ORNEX a pris un engagement fort de protection de la biodiversité, en conduisant la commune à travailler pour un aménagement durable des territoires en renforçant la protection du patrimoine naturel tout en veillant au respect du cadre de vie.

Objectifs	Enjeux environnementaux : Permettre le maintien et le développement de la faune et de la flore Eviter la prolifération des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) Maintenir un espace paysager Enjeux économiques : Optimiser les opérations d'entretien Maintenir le couvert végétal en limitant l'érosion des pentes
Localisation	Toute la commune
Acteurs	Agents CTM
Coût prévisionnel de l'action	500 euros
Date de démarrage de l'action cadre	2019

Plan de fauchage raisonné 2/2 – Bilan d'exécution

Bilan de l'action :

- Durant l'année 2019, une bande de sécurité en bordure de voirie a été fauchée 2 fois dans l'année (mai et juillet).
- L'ensemble de l'accotement et les fossés ont été fauchés une seule fois, en octobre.
- Aucune fauche n'a été réalisée durant la période estivale.
- La diminution du nombre de passages de tracteurs-faucheurs permet des économies de carburant tout en limitant l'usure et les pannes de matériel.

Bilan financier:

- Un état récapitulatif des dépenses a été effectué par le responsable du Service Technique, le coût de la mise en place du plan de fauchage a mobilisé les agents du service technique et du service communication, pendant environ 15h de travail.
- En revanche, le temps de travail de l'agent d'entretien des voiries a été diminué, une analyse plus fine en 2020 permettrait d'évaluer le « temps agent » économisé.

Prairie naturelle 1/2 – Fiche action

Les prairies naturelles permettent de favoriser le développement de la faune et de la flore locale. La flore va alors se développer entièrement. De nouveaux habitats écologiques vont ainsi être créés.

Objectif(s)	Prairie naturelle Augmenter la diversité paysagère et la biodiversité
Localisation	Commune d'Ornex
Acteurs	Agents CTM
Coût prévisionnel de l'action	1200 euros pour la première année
Indicateur de suivi	Nombre de m² de zone en prairie naturelle
Date de démarrage de l'action	Automne 2019

Prairie naturelle 2/2 – Bilan d'exécution

Place de l'église, dans le cadre des nouveaux aménagements, des zones de prairie de fauche ont étés définies et ont étés mises en place.



Sur les espaces publics, ces pelouses jardinées présentent à la fois des avantages esthétiques, économiques et écosystémiques.

Pour leur installation, il faut préférer les espaces périphériques et les zones les moins fréquentées.



Cimetière 1/2 – Fiche action

- Objectifs:
 - Supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires
 - Renforcer la place du végétal
 - Mise en place d'une gestion environnementale du cimetière



Cimetière 2/2 – Bilan d'exécution

- Depuis 2 ans, il n'y a plus de traitement phytosanitaire au cimetière;
- Des espaces libres précédemment traités avec du désherbant ont été compétés par des plantes couvre sol;
- En 2020 un schéma de gestion différenciée des espaces verts, des allées et des espaces libres va être proposée à la commission sociale.

Animations nature 1/2 – Fiche action

Dans le but d'une mise en place d'un projet en collaboration avec les enfants et le Service Technique, des animations natures ont étés mises en place afin de sensibiliser les enfants à la nature, l'écologie et à la découverte du monde.

Localisation	Périscolaire Ecole des Bois
Acteurs	Agent CTM
	Animateurs
	Enfants
Coût prévisionnel de	0€
l'action	
Indicateur de suivi	Nombre d'animations mises en place Nombre d'élèves faisant parti du projet
Date de démarrage de	Mercredi 13 novembre 2019
l'action cadre	

Animations nature 2/2 – Bilan d'exécution









Plantations arbres 1/2 – Fiche action

L'action mise en place a pour but de sensibiliser les enfants & les usagers de la commune sur le rôle de l'arbre et de constater les liens qu'il crée sur le territoire.

Localisation	Commune d'Ornex
Acteurs	Agent CTM
	Animateurs
	Elèves
Coût prévisionnel de l'action	Entre 50 et 150 euros par arbre planté
Indicateur de suivi	Nombre d'arbres plantés
Date de démarrage de l'action cadre	2018

Plantations arbres 2/2 – Bilan d'exécution

- L'action mettre en place des chantiers de plantation d'arbre permet d'initier au jardinage par le biais de la plantation d'un arbre et acquérir des connaissances simples en botanique sur la connaissance des arbres Apprendre à utiliser le matériel du jardinier : houlettes, bêches, pelles, râteaux ;
- De développer le sens de l'observation.





Optimisation de l'éclairage publique 1/2 – Fiche action

L'action mise en place a pour but réduire la pollution lumineuse et de réduire les consommations liées à l'éclairage publique

Localisation	Commune d'Ornex
Acteurs	SIEA
	Agents communaux
	Entreprise de maintenance de l'éclairage
Coût prévisionnel de l'action	30 000 euros
Indicateur de suivi	Heures d'allumage de l'éclairage Consommations électriques liées à l'éclairage
Date de démarrage de l'action cadre	2019

Optimisation de l'éclairage publique 2/2 – Bilan d'exécution

- 2018 : rédaction d'une fiche de bonne pratique pour les promoteurs privées demandant la mise en place de l'extinction nocturne : O'Rêve, l'Orée du verger, L'Apparté
- 26 septembre 2019 : participation de la commune à l'opération LA NUIT EST BELLE
- Suppression de l'ensemble des lampes à vapeurs de mercure fin 2019
- Validation de l'étude pour l'extinction partielle de l'éclairage publique
- Mise en place d'un éclairage par LED : centre bourg, RD 1005 Maconnex.

Merci de votre attention

